

DOCUMENT DE SYNTHÈSE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU FOYER TRANSITION

Le foyer Transition a mis en place en 2010 un travail sur le projet d'établissement qui permette de retrouver les éléments fondamentaux de l'action de la MECS de l'inscrire dans un dispositif social tourné vers l'avenir.

Nous avons choisi d'aborder le projet sous la forme d'un travail institutionnel élargi et participatif avec un intervenant extérieur. Dans un premier temps nous avons initié l'apport de l'ensemble du personnel, puis le suivi par un groupe de pilotage représentant personnel et association. La rédaction finale a été confiée au directeur. L'échéance de présentation du document aux instances associatives a été fixée à la fin du troisième trimestre 2012.

Transition assure les missions de protection de l'enfance confiée par l'ASE 31 pour 25 jeunes sur 3 sites. L'établissement existe depuis 1986. A l'origine lieu de vie, il s'est structuré en Maison d'enfants en 2003.

L'établissement est traversé par l'ensemble des éléments légaux qui ont structuré le secteur social ces dernières années. Les politiques sociales et leurs mutations politiques et sociologiques. Les éléments légaux dont les droits garantis aux jeunes accueillis et à leurs familles. Ces derniers impliquent la mise en place de documents et d'instances garantissant ces droits. Les évaluations qui feront suite à l'établissement du projet viendront repérer la qualité de la garantie de ces droits.

Membre de l'association Erasme, le foyer s'appuie sur les axes stratégiques développés par la commande associative. Accueillir en fonction des besoins, intégrer dans la société dans une collaboration étroite avec les structures de scolarité, de formation et de culture. Permettre par une qualité d'intervention professionnelle, des actions de prévention et d'accès aux soins. Un nouveau projet d'hébergement plus adapté aux besoins est en cour d'élaboration.

C'est d'un état des lieux de la situation du foyer que nous avons pu repérer les besoins d'évolution du foyer. Quatre axes majeurs viennent pointer ces besoins.

Les besoins liés à la population accueillie. Nous partons du postulat de jeunes en grande difficulté ou le rapport à l'adulte est à renouer afin de leur offrir une inscription durable dans un avenir pacifié et constructif.

L'établissement en tant qu'entité se doit d'être à la croisée des différents intervenants qui en constituent les liens. Ils l'inscrivent dans le champ du droit commun et permettent aux jeunes accueillis et aux professionnels de nourrir les besoins repérés.

Le corps professionnel et son organisation sont l'ossature au service du projet. Des compétences, une forte culture mais des faiblesses récurrentes de l'organisation ont amené un constat de réorganisation et de structuration qui redonne à chaque unité et à l'ensemble de l'établissement une perspective de fonctionnement plus homogène.

Ces trois premiers points amènent l'établissement à penser l'avenir ; adapter les moyens matériels et proposer une organisation en lien avec les nouveaux constats. Les bases en sont posées, mais les contingences matérielles impliquent un ajustement toujours en mouvement.

L'ensemble des constats permet la mise en place d'un projet stratégique à moyen terme. Pour cela nous revisitons les valeurs qui posent notre action et nous appuyons notre intervention sur deux points essentiels : le projet auprès des jeunes et ses déclinaisons formelles, les projets de chaque unité de vie visité par la transversalité et l'unité institutionnelle.

Les valeurs associatives d'Erasmus sont issues de la tradition d'éducation populaire quatre points synthétisent cette approche. Refuser l'instrumentalisation du sujet et lui offrir les clés de son émancipation. Affirmer la singularité des individus et son lien indéfectible avec un milieu, une culture et une histoire qu'il se doit de ré-interroger. Considérer le collectif comme la matrice de l'épanouissement personnel et la clé d'un devenir solidaire. Les professionnels sont par leur engagement et leur éthique les garants des droits des personnes accueillies.

Le projet personnalisé d'accompagnement repère tout au long du parcours du jeune au sein du foyer une organisation et des moyens qui affirment le fondement de notre action. Les différentes étapes sont autant de marqueurs validant notre action.

La démarche de projet scande tout le parcours du jeune dans l'établissement. L'admission, acte fondateur de cette Transition témoigne de nos engagements réciproques, de notre souci de proposer un maximum de « possibles » et de mettre en forme des aspirations et des compétences. Cette formalisation, ce cadre borne notre relation, introduit une mémoire du passage et des perspectives sans cesse interrogées. C'est bien un repère et une partie de son inscription au monde que nous proposons aux jeunes accueillis dans un engagement réciproque et dans le respect de son histoire.

Le fonctionnement de l'Unité Internat est le témoin du début d'un parcours. Il vient inscrire les plus jeunes dans le remaillage collectif, une réappropriation de leur histoire et une inscription dans un avenir à construire. La vie de groupe et l'équipe des professionnels offre une « substitution parentale » partielle qui vient nourrir l'histoire familiale et favorise l'initiation d'une individualité à retrouver.

L'Unité des studios semi collectifs propose à de grands adolescents et des jeunes majeurs une approche mixte de leur cadre de vie et de l'inscription dans leur projet. La vie collective et individuelle se mêle dans un va et vient qui préfigure une inscription sociale autonome et un soutien protecteur. L'acquisition des normes sociales, une vie quotidienne autonome et la prise en compte du collectif sont les bases du travail sur ce lieu.

L'Unité des Studios extérieurs est l'antichambre du départ vers une vie active et autonome. Les acquis dans les Unités ou les placements extérieurs doivent servir de tremplin à cette autonomie souhaitée et redoutée. L'accompagnement est à son plus haut degré d'adaptabilité et de singularité. Les choix pré-déterminent les modes d'existence à court terme.

Ces Unités trouvent leurs cohérence dans deux systèmes complémentaires, l'Unité Administrative et les Services généraux qui donnent une ossature pratique aux fonctionnements des lieux de vie. L'accompagnement psychologique et le fonctionnement des médiations éducatives viennent compléter le dispositif.

Cet état des lieux, le projet que nous souhaitons mettre en place pour les 5 ans à venir, nécessitent une organisation générale qui mette en œuvre, organise, invente l'ensemble des moyens dont l'établissement, a besoin pour assurer sa vie quotidienne et l'ambition de ses projets. Ces projets s'inscrivent dans des perspectives qui concernent l'ensemble du secteur social et qui balisent notre action. Le passage d'une logique de l'offre qui a fondé nos pratiques, à celle de la demande et des

besoins exprimés par les usagers acteurs de leur histoire. L'accompagnement autre fondement historique de notre action doit faire place à la notion de parcours qui utilise l'ensemble des partenaires et compétences nécessaires et disponibles. Enfin, l'expérimentation reste le gage d'une pratique non sclérosée soucieuse des évolutions de son temps et gardienne de l'humanité de ses démarches.

Ces nouveaux regards sont servis par les ressources humaines de l'établissement. Ce sont à la fois des compétences reconnues et sans cesse nourries par les différentes formations qu'offrent le secteur et une organisation toujours au plus près des besoins. La proximité associative avec le CRFMS donne au foyer une vue permanente sur l'évolution des formations éducatives.

L'information et la communication sont pour toute organisation la clé qui permet de fluidifier son fonctionnement, le rendre efficient et qui permette de donner aux relations humaines et aux réalités pratiques une structuration adaptée et reconnue par tous.

La communication concerne toute la communauté de la Maison d'enfants. Elle vient reconnaître le langage et les écrits comme vecteur de notre humanité, de notre éducation et de notre croyance dans les échanges humains. Cette intelligibilité permet l'ouverture au monde et offre par tous ses outils rapports, réunions, nouvelles technologies.....des perspectives d'interrogations, de créations et de réalisations qui rendent vivantes nos pratiques et nos projets.

C'est bien dans cette ouverture au monde, dans l'appel aux compétences et dans le maillage de l'ensemble de nos interlocuteurs que nous pouvons trouver les ressources propres à nos actions. Les repérer, et élaborer avec eux des stratégies, des collaborations nous permettant d'élargir le champ des possibles, et d'imaginer des approches innovantes.

Les évaluations internes et externes ne sont pas seulement les résultantes d'un cadre légal, elles permettent de construire un repérage dans le temps de l'activité du foyer qui affichent des objectifs, mesure les écarts entre les attendus et le réalisé. C'est un travail de mise à distance du quotidien, de possibilités d'analyse et de mise en forme efficiente.

Les publics au centre des dispositifs sont venus mettre en lumière les risques de toute puissance des établissements tant en direction des publics accueillis que des personnels qui les accueillent. Cette vigilance à l'autre est la garantie d'un fonctionnement sain, d'une interrogation régulière des pratiques et nous le souhaitons une adéquation à nos valeurs.

Synthèse des objectifs

- Objectifs : à partir du temps passé à Transition, créer des contacts et amorces des prises en charges avec des services spécialisés (psychiatrie, toxicomanie).
- Mode opératoire : créer un document de contacts réseau qui permette d'avoir des partenaires désignés au regard des différentes situations.

- Objectifs : maintenir les perspectives d'accompagnement malgré la complexité de la situation.
- Mode opératoire : avoir un réseau technique et militant sur la question des sans papiers qui puisse renseigner, épauler tant le jeune que l'équipe. Assurer des formations des professionnels sur les évolutions de la législation concernant cette question.

- Objectifs : passer par le biais d'activité de loisir ou artistique pour faciliter l'amorce d'une rythmicité, d'une attention et d'une motivation.
- Mode opératoire : Inscrire le jeune dans une réalité d'un monde du travail difficile à appréhender. Privilégier sur Transition une approche détournée en faisant découvrir au-delà du spectacle, l'univers culturel, comme mode de réflexion au monde, comme mode d'expression ouvert à tous en privilégiant l'accès à des spectacles vivants et des troupes de proximité. Favoriser l'inscription dans ces modes d'expression et y voir une alternative à l'accès au monde professionnel traditionnel.

- Objectifs : créer un lieu d'accueil de jour spécialisé type SAVS ou service de suite, pour les situations de jeunes ayant été placé ou non à Transition.
- Mode opératoire : créer un groupe de travail interMECS sur la question des majeurs et proposer un projet à l'ASE.

- Objectifs : créer une réflexion et une pratique qui prennent en compte la dynamique familiale.
- Mode opératoire : s'assurer que l'ensemble du dispositif de l'établissement intègre la dimension familiale, la questionner au regard des singularités de l'accueil en MECS. Proposer un protocole sur la spécificité famille et jeunes majeurs.

- Objectifs
 - Donner une lecture de l'organisation de l'établissement tant au niveau :
 - *Des jeunes de leur admission à leur départ*
 - *Des professionnels en remettant en forme une lisibilité des différentes procédures et en positionnant chacun dans ses fonctions au sein de l'établissement.*

- Mettre l'information et la communication au cœur du dispositif afin de compenser l'éparpillement des structures :
 - *Informations pratiques accessibles à tous au niveau fonctionnel et général*
 - *Rencontres institutionnelles pour tous les salariés faisant le point de la vie de l'établissement et de ses perspectives.*
- Maintien et renforcement des liens professionnels et institutionnels (liens interservices, liens hiérarchiques, liens à l'association, liens à l'environnement).
- Garder à chaque site la singularité de ses approches dans le respect des réalités des politiques sociales tout en gardant une unité institutionnelle.

➤ Objectifs

- Donner une lecture claire et synthétique des différentes organisations et procédures au sein du foyer
- Construire et diffuser les modes de fonctionnement des sites afin de favoriser leur complémentarité et les repérer dans une unité institutionnelle.
- Favoriser l'autonomie de chaque professionnel par la mise en forme et la diffusion des fiches de fonctions dans le respect d'une appartenance à un collectif professionnel ou les missions dévolues et l'intérêt des jeunes accueillis est l'affaire de tous.
- Offrir à chaque professionnel la possibilité de se référer aux attendus et à l'éthique associative, et à se repérer à des référents théoriques mobilisateurs et non exclusifs. Offrir à chacun des possibilités de formation.
- Mettre à jour les référents législatifs.
 - L'expression de l'utilisateur et de sa famille,
 - La traçabilité,
 - Le livret d'accueil et règlement de fonctionnement
 - Les instances de régulation,
 - L'accès de l'utilisateur à l'information
 - Le Conseil de la Vie Sociale
- Maintenir une politique de formation

➤ Objectifs

- Proposer une organisation lisible par tous qui synthétise les moyens disponibles, les réalités d'organisation et l'égalité de traitement.
- Favoriser une synergie des réseaux personnels des professionnels et ceux initiés par l'établissement.
- Donner aux projets des jeunes accueillis la place qui lui revient dans le dispositif
- Modéliser les rencontres permettant aux professionnels de ne pas se sentir isolé, d'avoir une réponse à ses questionnements et d'être entendu dans ses aspirations ou difficultés (entretiens annuels)
- Donner une réalité au service administratif par la mise en place de rencontres régulières.

➤ Objectifs :

- Informer au fur et à mesure le personnel des avancées de recherche de site.
- Construire le projet d'établissement et des services dans les perspectives de maintien des activités actuelles au regard des contraintes établies.
- A partir des éléments concrets faire participer à la conception architecturale l'ensemble du personnel en lien avec les attendus du projet.